

CONSEIL DES MINISTRES DU VENDREDI 16 MARS 2007

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence du Premier ministre, Dr. Navinchandra Ramgoolam, et a, entre autres:-

1. pris note que le Premier ministre sera en visite à Rodrigues du 18 au 20 mars 2007 dans le cadre des célébrations de la Fête nationale. Il sera accompagné, entre autres, du docteur J. B. David, ministre des Administrations régionales.
2. pris note que le Centre du Patrimoine mondial a fait part, le 9 mars 2007, au ministère des Arts et de la Culture que le dossier pour la nomination du *Le Morne Cultural Landscape* est considéré comme techniquement complet, selon les conditions spécifiées dans les *Operational Guidelines* de la Convention du patrimoine mondial. Des copies du dossier ont été référées à des fins d'évaluation au Conseil International des Monuments et des Sites et à l'Union de Conservation du monde.
3. pris note de l'intérêt grandissant pour le mouvement coopératif suite au lancement par le *National Institute of Cooperative Entrepreneurship* du *Cooperative Entrepreneurship Development Programme*. L'objectif principal de ce programme est de donner aux participants de nouvelles idées, de les aider à cristalliser des concepts et de stimuler la créativité et l'innovation afin qu'ils puissent créer leur propre petite entreprise selon le modèle des coopératives.

A ce jour, quelque 741 femmes ont eu une formation sous le *Cooperative Entrepreneurship Development Programme* et huit sociétés coopératives gérées par les femmes ont été enregistrées. Environ 191 femmes ont été subséquemment exposées au monde des affaires, leur donnant ainsi l'occasion de contribuer à l'économie nationale.

Les objectifs principaux de ces nouvelles sociétés coopératives gérées par les femmes sont, entre autres:

- (a) de créer une source de crédit à un taux d'intérêt raisonnable pour la prévoyance et la production;
- (b) d'importer des matières premières et du prêt-à-porter pour être vendus dans les foires et les marchés;
- (c) de mettre sur pied et de gérer des garderies, des jardins d'enfants et des crèches;
- (d) de fabriquer des produits d'artisanat et d'encourager la créativité ;
- (e) d'offrir des facilités d'épargne pour les membres en encourageant l'épargne;

- (f) de lever des fonds en émettant des actions, en contractant des emprunts, en recevant des dépôts des membres et de ceux qui ne sont pas membres et en acceptant des dons de différentes sources et aussi d'octroyer des prêts aux membres;
 - (g) d'entreprendre et d'offrir des services de restauration pour des événements à caractère social; et
 - (h) de s'engager dans la transformation des aliments, tels les achards et les fruits cristallisés.
4. pris note que les services météorologiques mauriciens et l'*Asian Disaster Preparedness Centre* (ADPC) basé à Bangkok en Thaïlande, ont signé un protocole d'accord en décembre 2006, qui prévoit, entre autres, la coopération dans les secteurs suivants:
- (i) la mise en place d'un système d'alerte avancé, l'état de préparation et la réduction de risques;
 - (ii) l'établissement de liens de coopération entre les services météorologiques mauriciens et l' ADPC.

Comme un premier pas de l'effort collaboratif, un atelier de travail régional sur *Multi-Hazard End-to-End Early Warning* se tiendra à Maurice du 3 au 6 avril 2007 au profit des pays voisins, à savoir: les Comores, le Kenya, Madagascar, le Mozambique, la Somalie, les Seychelles et la Tanzanie.

Cet atelier qui se concentrera sur l'importance d'accroître l'état de préparation et de réaction à travers les systèmes de communication propres à la gestion de désastres, vise à:

- (i) normaliser les moyens et les services d'information relatifs aux systèmes d'alerte avancés dans la région;
- (ii) combler les lacunes des systèmes de gestion de désastres;
- (iii) partager les outils et les expériences disponibles dans la région afin d'améliorer le dispositif de l'information et d'intervention relatif au système d'alerte avancé; et
- (iv) établir un programme pluriannuel à l'intention des organisations régionales de gestion de risques par rapport aux désastres.

5. pris note, qu'en vue de renforcer la coopération bilatérale entre la République Arabe d'Égypte et la République de Maurice, les accords suivants seront signés pendant la prochaine visite officielle du ministre des Affaires étrangères, du Commerce international et de la Coopération en Égypte du 20 au 24 mars 2007:
 - (a) un accord de promotion et de protection de l'investissement (IPPA) entre Maurice et l'Égypte;
 - (b) un programme exécutif sur la coopération culturelle pour les années 2007-2010;
 - (c) un protocole d'accord sur la pêche entre Maurice et l'Égypte; et
 - (d) un protocole d'accord sur la coopération technique entre le Fonds arabe pour l'assistance technique aux pays africains et le gouvernement de Maurice.

6. pris note que suite à l'établissement du *Gamede Rehabilitation Loan Scheme* par la Banque de Développement de Maurice, environ 1500 planteurs, éleveurs de bétail et pêcheurs sont passés à la Banque pour des informations sur ce plan de prêt; 1200 demandes pour un montant de Rs 53m ont été reçues; des prêts d'un montant de Rs 17m ont été sanctionnés et un montant total de Rs 1m a été déboursé jusqu'ici.

Le Conseil a aussi pris note que 2800 planteurs ont fait une demande pour des semences et la distribution a commencé dans les différentes sous-stations de l'AREU.

7. pris note que la réunion du Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI) se tiendra le 3 avril 2007 à Maurice. La réunion sera précédée, les 30 et 31 mars 2007, par le Comité des officiers permanents de liaison. Elle examinera le progrès en ce qui concerne la réalisation de divers projets/programmes entrepris au niveau de la COI. La réunion passera en revue la situation sur l'utilisation des ressources du 9^e FED et évaluera également l'état de préparation par rapport au *Regional Strategy Paper* et au *Regional Indicative Programme* sous le 10^e FED.

8. pris note qu'afin d'améliorer davantage le degré de sensibilisation et l'état de préparation par rapport à la sécurité informatique, le *National Computer Board* et l'*Indian Computer Emergency Response Team-India (CERT-In)* signeront un protocole d'accord.

Ce protocole d'accord prévoit:-

- (i) une collaboration sur les meilleurs moyens d'analyse des risques à la sécurité informatique; et

- (ii) le partage des connaissances relatives aux menaces à la sécurité informatique et les contre-mesures.

Le conseil a également pris note qu'un groupe de travail conjoint Maurice-Inde sera institué afin d'établir et de faciliter les programmes visant, entre autres, à :

- (i) créer des voies de communication pour le partage des connaissances;
 - (ii) élaborer un plan d'action et mettre en place la *Mauritius Computer Emergency Response Team* (CERT-MU).
 - (iii) renforcer les capacités du personnel concerné par la CERT-MU pour gérer et rapporter les incidents touchant à la sécurité informatique, analyser les menaces, évaluer les vulnérabilités, émettre des consignes de sécurité et assurer un service d'assistance; et
 - (iv) développer les connaissances par le biais de programmes de formation et d'échanges dans le domaine de la sécurité informatique.
9. pris note de l'avancement dans la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Maurice a accédé au Protocole de Montréal en novembre 1992 et a depuis mis sur pied plusieurs projets visant à l'élimination progressive des substances qui appauvrissent la couche d'ozone dont:
- (i) l'élaboration d'un programme pour le pays pour l'élimination progressive des substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO);
 - (ii) la mise en œuvre d'un projet de renforcement institutionnel avec comme résultat une réduction de 69% dans la consommation locale de SACO;
 - (iii) le transfert de technologie dans le secteur industriel, notamment pour les réfrigérateurs ménagers et les aérosols;
 - (iv) la formation des techniciens et des douaniers pour un contrôle rigoureux sur l'importation d'équipements et de produits contenant des SACO;
 - (v) la formation des formateurs des secteurs de la réfrigération et de la climatisation à la récupération et au recyclage des chlorofluorocarbones;
 - (vi) l'élaboration d'un plan de gestion des Fluides Frigorigènes; et
 - (vii) la mise en œuvre d'un plan de gestion pour l'élimination finale des chlorofluorocarbones et le bromure de méthyle.
10. pris note que le ministre de la Technologie informatique et des Télécommunications a lancé le 3 mars 2007 à Rodrigues l'*Universal ICT Education Programme* (UIEP). Cela conformément à la politique du gouvernement d'offrir une formation en informatique aux étudiants, aux employés et au public.

Sous ce programme:-

- (i) Environ 9 960 Rodriguais ont été identifiés pour bénéficier des cours de formation IC3 qui s'étaleront sur les quatre prochaines années. Les bénéficiaires sont les enseignants d'établissements primaires et secondaires, les étudiants du cycle secondaire, y compris ceux ayant complété leurs études, les employés et le public en général;
- (ii) Les cours seront dispensés dans divers endroits et 21 formateurs ont déjà été formés à cet effet;
- (iii) La Commission pour l'Education, la Formation et les Arts et la Culture sera responsable de la gestion de l'UIEP à Rodrigues.

En vue de promouvoir le développement des TIC à Rodrigues, les partenariats suivants ont été identifiés:-

- (i) Le NCB envisagerait l'ouverture d'une antenne à Rodrigues afin de participer activement au développement des TIC et d'introduire des services spécifiques pour Rodrigues à moyen terme;
- (ii) Les autorités rodriguaises ont été invitées à soumettre des propositions à être incluses dans le plan stratégique national pour les TIC, qui est actuellement en préparation;
- (iii) La possibilité de relier Rodrigues au câble optique sera considérée.

11. pris note des retombées des réunions suivantes tenues du 27 février au 1^{er} mars 2007, à Bruxelles, et qui ont vu la participation d'une délégation dirigée par le ministre des Affaires étrangères, du Commerce international et de la Coopération:

- (i) la réunion des ministres des pays ACP en charge des négociations des Accords de partenariat économique (APE), qui ont discuté entre autres:
 - (a) des aspects de développement relatifs au APE : l'identification et la mobilisation des ressources pour la préparation et la mise en application des APE.
 - (b) les conditions de la révision formelle et complète des négociations de l'APE dans le cadre de l'accord de Cotonou.
- (ii) la troisième réunion ministérielle de la Commission de l'Afrique australe et orientale qui a pris note des négociations en vue de donner un essor politique et des directives afin de permettre aux négociateurs de conclure l'APE;

- (iii) la douzième réunion du comité des ministres du Commerce des ACP qui s'est penché sur l'état d'avancement des négociations concernant l'APE dans les différents sous-secteurs, y compris l'accès aux marchés, les sujets liés au commerce et les négociations d'APE dans tous les différents secteurs, ainsi que la révision des négociations par rapport aux dispositions de l'Accord de Cotonou.
- (iv) la 7^e réunion conjointe du comité des ministres du Commerce ACP - CE qui a mis l'accent sur la nécessité de respecter les échéances.

Le Conseil a également pris note des retombées des réunions bilatérales que le ministre a eues avec les personnalités suivantes en marge de cette mission:

- (i) Dr Mohan Kaul, directeur du Commonwealth Business Council;
 - (ii) Dr Tidu Maini, Pro Rector, Development and Corporate Affairs, et Divisional Administrator de l'Imperial College; et
 - (iii) M. Robert Prys-Jones, responsable du Bird Group, National History Museum.
12. pris note des retombées de la participation du ministre des Droits de la Femme, du Développement de l'Enfant, du Bien-être de la Famille et de la Protection des Consommateurs à la 51^e session de la Commission sur le statut des femmes, qui s'est tenue à New York du 26 février au 5 mars 2007.

La Commission sur le statut des femmes est une commission fonctionnelle du Conseil économique et social des Nations unies, dédiée exclusivement à l'égalité des sexes et au progrès des femmes. Elle est aussi l'organisme global chargé de la formulation des politiques. Cette Commission se réunit annuellement afin d'évaluer le progrès concernant l'égalité des sexes, d'identifier les défis, d'établir les normes globales et de formuler des politiques concrètes pour la promotion de l'égalité des sexes ainsi que pour le progrès des femmes.

La 51^e session de la Commission sur le statut des femmes s'est penchée sur l'élimination de toutes formes de discriminations et de violences envers l'enfant fille et a mis l'accent sur la mise à exécution au niveau national et régional des recommandations de la 4^e conférence internationale tenue à Beijing et sur les retombées de la 23^e session spéciale de l'Assemblée générale.

En marge de cette conférence, la ministre des Droits de la Femme, du Développement de l'Enfant, du Bien-être de la Famille et de la Protection des Consommateurs a rencontré le Dr Iftekar Ahmed Chowdary, conseiller auprès du ministre des Affaires étrangères du Bangladesh et avec lequel elle a discuté de financement selon le mode micro-crédits et du développement de la culture d'entrepreneuriat chez les femmes. Elle a aussi rencontré Mlle Raima Salah, *Deputy Executive Director* de l'UNICEF, avec laquelle elle a évoqué la possibilité d'une assistance pour la mise en place des garderies.

13. pris note que le ministère de l'Environnement et de la National Development Unit a pris des mesures pour nettoyer les drains et les ruisseaux suite au passage du cyclone Gamede et aux récentes pluies torrentielles.

16 mars 2007

*Government Information Service
Prime Minister's Office
Port Louis*